

# Appel à Manifestation d'Intérêt

## Convention d'occupation du domaine public de courte durée

<b>Nom de l'organisme</b>	Ville de Boulogne-Billancourt 26 avenue André MORIZET 92104 Boulogne-Billancourt cedex
<b>Direction</b>	Démocratie locale et évènementiel
<b>Contacts</b>	<b>Mme Marie Chicoisne – 01 55 18 56 95 - <a href="mailto:marie.chicoisne@mairie-boulogne-billancourt.fr">marie.chicoisne@mairie-boulogne-billancourt.fr</a></b> Mme Marie-Sylvie Durand – 01 55 18 47 90 <a href="mailto:marie-sylvie.durand@mairie-boulogne-billancourt.fr">marie-sylvie.durand@mairie-boulogne-billancourt.fr</a>
<b>Objet de la convention</b>	<b>Mise en place et exploitation d'un marché de producteurs</b>
<b>Description détaillée</b>	<b>La présente convention temporaire de courte durée a pour objet la mise en place et l'exploitation d'un marché de producteurs en octobre 2022 sur la Grand Place à Boulogne-Billancourt.</b>
<b>Forme</b>	Convention d'occupation du domaine public à titre précaire attribuée exclusivement à un seul exploitant
<b>Redevance</b>	Une redevance d'occupation du domaine public sera versée à la Ville
<b>Durée</b>	La durée de la convention est de 3 jours du vendredi 7 octobre (installation) au dimanche 9 octobre 2022.
<b>Date et heure limite de manifestation d'intérêt</b>	<b>Les manifestations d'intérêt seront présentées au plus tard le 16 août 2022 à 12h00</b>
<b>Support de publicité</b>	Site internet de la Ville : <a href="https://www.boulognebillancourt.com/">https://www.boulognebillancourt.com/</a> Compte Facebook de la Ville : <a href="https://www.facebook.com/BoulogneBillancourt">https://www.facebook.com/BoulogneBillancourt</a> Compte twitter de la Ville : <a href="https://twitter.com/Ville_BoulogneB">https://twitter.com/Ville_BoulogneB</a> avec lien renvoyant sur le site de la Ville Instagram: <a href="http://www.instagram.com/villedeboulognebillancourt/">www.instagram.com/villedeboulognebillancourt/</a> avec lien renvoyant sur le site de la Ville
<b>Modalités de retrait du dossier</b>	Les dossiers sont à demander à <b>Mme Marie Chicoisne – 01 55 18 56 95 - <a href="mailto:marie.chicoisne@mairie-boulogne-billancourt.fr">marie.chicoisne@mairie-boulogne-billancourt.fr</a></b>
<b>Modalités de remises des offres</b>	Les offres seront à adresser à la Direction de la Démocratie locale et évènementiel : - Par envoi postal recommandé avec accusé de réception ou par porteur contre récépissé à la Mairie de Boulogne-Billancourt, Direction de la Démocratie locale et de l'évènementiel, 107 rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt. L'enveloppe ne devra pas porter le nom de l'entreprise, mais mentionner uniquement : "Convention d'occupation du domaine public pour la mise en place et l'exploitation du Marché des Producteurs - NE PAS OUVRIR"
<b>Contenu du pli</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Extrait Kbis</b></li> <li>• <b>Note technique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plan d'implantation des stands (entre 40 et 50)</li> <li>- La liste des stands (produits)</li> <li>- Le planning prévisionnel de montage et démontage du marché,</li> <li>- Les tarifs proposés aux producteurs pour la tenue d'un stand,</li> <li>- Les conditions d'exploitation et d'organisation du marché</li> <li>- La proposition de graphisme et la déclinaison des outils de communication (affiches, tracts, réseaux sociaux)</li> <li>- La proposition et la description de deux animations organisées sur le marché le samedi et le dimanche de 14 à 17h</li> </ul> </li> </ul> <p>Toute information complémentaire que le candidat jugera utile d'apporter pour la bonne compréhension de son dossier, et la mise en perspective des conditions d'exploitation.</p>